

Monsieur le président de l'AVE,  
Mesdames et Messieurs les membres du bureau,  
Chers amis,

Je voudrais d'abord vous remercier pour votre invitation. Merci pour ces liens fraternels qui vous rassemblent au sein de l'association de l'AVE, et pour votre fidélité à ce lien qui a été important pour votre formation, et qui le reste.

Je voudrais vous partager là où nous en sommes de la réflexion pour l'avenir de Vaux/Poligny.

Très vite, lorsque je suis arrivé dans le Jura, on m'avait prévenu que le dossier immobilier du diocèse était l'un des plus importants. Car c'est l'avenir d'une dizaine de sites, soit vides, soit en très mauvais états, qu'il nous faut prendre en compte, et pour cela définir une vision d'ensemble.

Il y a 18 mois, Olivier Dufay, l'économiste diocésain, dans le cadre des rencontres avec l'ensemble des économistes de France, a entendu parler de la **Fondation Bernard de Menthon** et de la réalisation d'un habitat partagé dans une ancienne maison diocésaine dans le diocèse d'Aire-et-Dax. Sur un lieu de pèlerinage diocésain, Notre-Dame de Buglose, une « maison de vie et de partage » a vu le jour.

Stanislas Blandin, qui a porté ce projet, est venu dans le Jura et nous a aidés à poser un regard neuf sur le site de Vaux/Poligny. Il est accompagné par la « Fondation saint Bernard de Menthon » dont l'objet est, et je cite leur site Internet « **d'étudier et développer des projets de redynamisation d'ensembles immobiliers désaffectés ou peu utilisés, notamment des biens d'Église, en relation avec les besoins non satisfaits de nombreuses associations agissant dans le domaine social. Ces besoins sont souvent incompatibles avec la taille des projets. Le but est donc de trouver également les acteurs complémentaires permettant de réaliser le projet.** » Le diocèse a donc signé le 10 janvier 2023 une convention avec cette Fondation, pour une durée d'un an, afin que cette Fondation nous fasse une proposition. Au bout d'un an de réflexion, il pourrait, si nous nous engagions sur cette voie, être question d'aménager ici une quinzaine de logements intergénérationnels, sachant que ce projet n'utiliserait qu'1/5 du site. J'ajoute que Stanislas Blandin a trouvé un partenaire important, qui serait prêt à le suivre pour ce projet social et donc de contribuer de façon substantielle à l'engagement financier que suppose un tel projet.

En parallèle à l'étude de faisabilité, la Fondation nous a demandé de lancer une association avec des personnes volontaires et motivées par ce projet. L'association, qui a choisi le nom de « Vaux 3.0 », que je remercie très sincèrement, a bien travaillé. Au fil de sa réflexion et de ses travaux, nous avons constaté non pas une opposition, mais un certain décalage entre ce que propose la Fondation et ce que propose l'association.

Pour la Fondation Bernard de Menthon, l'association doit être composée de personnes motivées pour non seulement s'investir, mais pour vivre dans cet habitat partagé. Or, après un an de travail, de communication, force est de constater que nous n'avons pas encore trouvé de personnes désireuses de venir habiter sur le site. L'association est composée de personnes, motivées par l'avenir du prieuré, mais pas forcément désireuses d'y habiter.

L'association est par ailleurs convaincue qu'il faut avoir une vision beaucoup plus large qu'un habitat partagé.

Il me semble que les points de départs ne sont pas les mêmes.

Pour la Fondation, il s'agirait plutôt de commencer « l'habitat partagé », puis ouvrir le site à d'autres propositions dans un second temps.

Pour l'association et ses membres, il faut dès à présent ouvrir très largement le projet à des propositions autres que le seul habitat partagé. D'autre part, après une consultation, une écoute attentive des besoins locaux et des réactions de personnes locales, ses membres constatent que peu de jurassiens sont motivés pour venir y habiter. Par ailleurs, des spécialistes locaux estiment que l'évaluation d'une première tranche de travaux ici est largement sous-estimée.

Le diocèse, lui, doit garder en vue qu'il n'a pas un seul site pour lequel il doit réfléchir à l'avenir, mais a une dizaine à prendre en compte. L'évêque et ses collaborateurs doivent donc avoir une vue d'ensemble solide et pérenne avant de consentir à un investissement financier important.

En tout cas, la ligne conductrice du diocèse est claire :

- Vendre certains lieux pour en restaurer d'autres.
- En restaurer pour quoi faire ? répondre à des besoins locaux.
  - Il s'agit de répondre à des besoins sociaux d'aide à la personne, d'accompagnement des plus fragiles, de l'intergénérationnel, dans la perspective de l'écologie intégrale.

A ce jour, je ne sais pas encore l'avenir de Vaux. Mais si un habitat partagé ne voit pas le jour ici, nous ne pourrons être que reconnaissant à la Fondation Bernard de Menthon et à Stanislas Blandin d'avoir été l'étincelle qui a mis en branle toute une réflexion d'ensemble.

Le Père Arnaud Brelot et moi rentrerons la Fondation Bernard de Menthon le 13 septembre 2023.

L'association continue sur sa dynamique, en élargissant sa réflexion.

Est-ce que les deux perspectives, celle de la Fondation et celle de l'association sont incompatibles ? un habitat partagé intergénérationnel dans la Reculée de Vaux est-il réaliste ? Quel sera l'avenir de Vaux ? je ne peux le dire.

Nous avons besoin d'aide, de conseils pour avancer, et pour moi en particulier, j'ai besoin d'affiner la vue d'ensemble de la question immobilière au niveau du diocèse.

Je reste ouvert à tout, sachant que, comme le dit Gamaliel dans les Actes des Apôtres, si ce projet vient de Dieu, il verra le jour, s'il ne l'est pas, il ne se fait pas.

Je vous remercie de m'avoir écouté et reste disponible pour des questions ou des suggestions.

Que Notre-Dame de Vaux veille sur ce site, et sur chacun des membres de l'association.